

## Sommaire

État Civil / Une 3e centenaire / Infos	page 2
On vous aide !	page 3
Conseil Municipal	page 4
Finances communales	page 5
Projets et Travaux	pages 6 et 7
Syndicat Intercommunal de l'eau potable	page 7
Communauté de communes / St-Vincent	page 8
Camping / Marché de producteurs	page 9
La page des écoles...	page 10
Du côté de chez Gaston / Information	page 11
Le cahier des Assoc'	pages 11 à 16

Retrouvez ce bulletin ainsi que de nombreuses informations municipales sur :

<https://www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr/>

[l'application Panneau Pocket](#)

[Facebook](#)

## Editorial

*Le printemps est traditionnellement la période du budget. Vous lirez page 5 que le budget communal voté en avril subit la hausse des dépenses due à l'inflation et une stagnation des recettes notamment des dotations de l'Etat. Il nous faudra donc être prudent dans nos investissements à venir.*

*Après un été que l'on espère radieux et sans grêle, la rentrée sera marquée par un changement important : la rue Guy Dupas va passer en sens unique pour tenter d'apporter une solution à la vitesse excessive et au manque de places de stationnement.*

*Enfin, l'automne sera le lancement des préparatifs de la Saint-Vincent Tournante du Chablisien 2026 qui se déroulera à Ligny. N'hésitez pas à rejoindre le comité.*

*En attendant nous vous souhaitons une bonne lecture et un bon été.*



**Les Drunken Geese sur le parvis de l'église à l'occasion de la Fête de la Musique**

***Ouverture du secrétariat de mairie :***

**Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h sauf le lundi après-midi et le jeudi après-midi**

**Tél. 03.86.47.41.20 | Fax 03.86.47.44.02 | courriel : [mairie.lignylechatel@orange.fr](mailto:mairie.lignylechatel@orange.fr)**

**Site internet : [mairie-ligny-le-chatel-89.fr](http://mairie-ligny-le-chatel-89.fr)**

# Etat-Civil 2023

de janvier à juin

## Naissances

Valentina, Maria DOS SANTOS DANDRE le 3 février  
Capucine MAAROUF le 31 mars

## Mariages

Nathalie, Corinne, Yolande GANDON  
et José, Manuel GUIMARAES FERNANDES le 14 janvier

Rachel, Eliane CARRÉ  
et Victor AUPEE le 11 février

Valérie BOIVIN  
et Mickaël, Georges, Clément ESCLAVY le 20 mai

Aurélie, Régine, Anne-Marie MARTIN-JARRAND  
et Tiago, Alexandre MARQUES VIEIRA le 17 juin

Estelle, Laurence CHARRIER  
et Christophe, Jean, Louis MEURANT le 17 juin

## Décès

Jeannine Andrée RÉMY épouse DANCRE le 16 janvier

Jean, Maurice BEAUFUMÉ\* le 24 janvier

Violette, Jocelyne POUSSARD vve BÉRILLEY le 5 février

Alice, Eugénie PIERRON vve SEURAT\* le 10 février

Antoine, Marc, Michel PERRET\* le 13 février

Robert, Serge CHARLOT\* le 7 mars

Raymonde, Jeanne CORCIER vve MASO\* le 27 mars

Anne-Marie, Marcelle PATOUILLAT vve COLIN le 31 mars

Louissette, Janine CHAREILLE vve WALLEZ\* le 11 avril

Pierre PROU le 11 avril

Pierre, René, Marcel, Robert SOURDILLAT le 26 avril

Guy, Marcel, Louis LAPLANCHE le 12 mai

Robert, Emile DIEUTRE\* le 16 mai

Raymonde, Thérèse BEZANÇON vve MAJÉRUS le 16 juin

\*maison de retraite

## Centenaire... et de 3 !

Après Marie MAILLARD née le 28 juin 1922 et Eva LEPAGE le 20 août 1922, c'est au tour de Jacqueline COMBES de fêter ses 100 ans !

Née le 8 juin 1923 à Paris, Jacqueline a épousé Julien en 1945 et a travaillé à ses côtés dans une boucherie chevaline. Ils ont eu quatre enfants, sept petits-enfants et huit arrière-petits-enfants. Il y a 60 ans, ils achètent leur résidence secondaire à Ligny-le-Châtel. Ils s'y installent définitivement pour passer une retraite bien méritée.

Jacqueline a fêté son centenaire dans sa maison à Ligny-le-Châtel, entourée de sa famille, d'amis et de la maire Chantal Royer, venue lui offrir un bouquet pour l'occasion.



## Agence postale

23 rue du Carrouge - 03.86.48.98.72

### Horaires :

Du lundi au jeudi de 14h15 à 17h15

Le vendredi de 14h15 à 18h15

La levée du courrier : 15 h 15

**Pas de fermeture estivale**

### SERVICES POSTAUX :

- Tout affranchissement manuel lettres et colis,
- Vente de timbres courants, d'enveloppes Prêt-à-Poster,
- Vente d'emballages dont prêt à expédier
- Dépôt des objets recommandés et colis
- Retrait d'objets en instance (délai de garde 15 jours)

### CONTRATS :

- Contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier et abonnement mobilité.

### SERVICES FINANCIERS ET PRESTATIONS ASSOCIEES :

- Versement ou retrait d'espèces sur compte courant ou compte d'épargne jusqu'à 500 € sur une période de 7 jours.



## Bibliothèque Municipale 25 grande rue (sous le porche)

Ouverte le lundi de 17 h à 19 h et le mercredi de 14 h à 19 h

Pour 5 € par an, vous avez accès à plusieurs centaines de bandes dessinées, romans, documentaires, livres de science-fiction... Consultez la liste des ouvrages présents dans nos rayonnages : <http://ligny-le-chatel.bibli.fr/opac/>



# On vous aide !

Dans de nombreux domaines, il existe des organismes bénévoles, reconnus et dignes de confiance qui peuvent vous aider. N'hésitez pas à les contacter et à leur faire part de vos problèmes, ils sont là pour ça. Vous n'êtes pas seuls !



L'**ADAVIRS** (association 1901) apporte, **gratuitement et de manière confidentielle**, une aide juridique et psychologique à toute **victime d'une infraction à caractère pénal**, à n'importe quel moment de la procédure (de la commission de l'infraction au recouvrement des dommages et intérêts), qu'elle ait déposé plainte ou non, qu'une procédure judiciaire ait été engagée ou non,

*Exemples non limitatifs :*

Victimes d'accidents collectifs, d'attentats terroristes,  
Violences conjugales, intrafamiliales, Agression sexuelle,  
Harcèlement moral, injures, menaces, discrimination,  
Vol, escroquerie, dégradations,  
Accidents de la circulation...

03.86.51.66.14

[francevictimes89.adavirs@gmail.com](mailto:francevictimes89.adavirs@gmail.com)

Une écoute privilégiée est proposée afin de cerner les difficultés de la victime et lui offrir la possibilité d'un soutien psychologique si nécessaire, une information sur ses droits et un accompagnement social (démarches médicales, administratives...), parfois un accompagnement à l'audience.



## Agence Départementale d'Information sur le Logement

Les permanences auront lieu :  
**Rendez-vous**  
Salle annexe de la mairie

Un **outil** au service du public et des acteurs de l'habitat **pour répondre à toutes les questions** sur le **LOGEMENT**. Des informations sur les aspects **juridiques, financiers, et fiscaux** données **gratuitement**, et en toute **indépendance**.

03 86 72 16 16  
[www.adil89.org](http://www.adil89.org)  
[contact@adil89.org](mailto:contact@adil89.org)



## Assistance Sociale

Les assistantes sociales de notre secteur  
**vous reçoivent**  
*Vous pouvez les joindre au*

en mairie sur rendez-vous  
**03.86.49.58.00.**



A Ligny-le-Châtel :

- le 2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 13h15 à 16h15
- parking de la Maison de Santé
- pas de permanence au mois d'août

Autres permanences à Pontigny, Carisey, Montigny-la-Resle, Chablis...

➤ Renseignements au 07.62.37.05.99

Faire une demande d'allocation en ligne,  
Faire une demande de papiers d'identité, de carte grise,  
Constituer un dossier d'indemnisation chômage,  
Préparer sa retraite,

**Le Bus vous accompagne, en partenariat avec  
10 opérateurs des principaux services publics.**

Deux agents d'accueil et d'information du Conseil Départemental vous aideront à trouver des solutions rapides, sans réorientations vers d'autres services. Chaque demande fait l'objet d'une réponse **personnalisée**.



Le Camion du Cœur vient

Nous vous demanderons vos justificatifs de revenus, CAF, RSA etc., ainsi que votre loyer ou vos emprunts immobiliers.

Il est conseillé d'être inscrit pour être servi.

sur le parking du grand lavoir

Un mercredi sur deux de 14 h 30 à 15 h 00

**19 juillet, 2, 16 et 30 août, 13 et 27 septembre  
11 et 25 octobre, 8 novembre**

Vous pouvez nous contacter au 06 74 70 88 52

# Conseil Municipal

Vous trouverez dans cette rubrique les principaux points débattus lors des séances du Conseil Municipal  
Les comptes rendus complets sont disponibles en mairie ou sur le site internet : [www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr](http://www.mairie-ligny-le-chatel-89.fr)

**PERSONNEL** : Le Conseil décide

**Séance du 16 février 2023**

- d'adhérer à la mission d'accompagnement du Centre de Gestion 89 (CDG89) dans le cadre de la Protection des Données
- d'approuver la convention pour la mise en place du dispositif de signalement par le CDG89 pour un coût annuel de 150 €

**FINANCES** : Le Conseil fixe le loyer du local professionnel situé au 7 grande rue à 300 €

**URBANISME** : Dans le cadre du projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme visant notamment à permettre la construction d'équipements publics à proximité du Poste Serein (route de Lignorelles), le Conseil décide de réduire la surface faisant l'objet de la révision pour la porter de 9 hectares à 0,99 hectare.

**FINANCES** - Vote des budgets (voir page suivante)

**Séance du 3 avril 2023**

**TRAVAUX** :

**Séance du 31 mai 2023**

Le Conseil autorise les travaux supplémentaires à l'ancienne scierie pour 7 955,26 € TTC

## Pour passer un bon été

### Entre voisins

C'est la saison de la vie en plein air et vous avez sans doute constaté que certains bruits réapparaissent en même temps que le soleil : on bricole, on tond, on sort le chien (ou les enfants), on fait des barbecues...

Il arrive quelquefois que ces **bruits soient excessifs** par leur intensité, leur durée ou leur répétition voire à la mauvaise heure. Vous avez alors deux solutions :

**Solution 1** : **appeler la mairie ou la gendarmerie** pour faire appliquer manu-militari la loi et les horaires auxquels ces bruits sont autorisés. Vous obtiendrez peut-être gain de cause mais l'ambiance dans le quartier va devenir tendue... Et assurez-vous bien de l'heure à laquelle vous allez désormais tondre au risque d'un retour de manivelle !

**Solution 2** : **aller voir vos voisins** en leur expliquant pourquoi de telles nuisances sonores vous incommode. Proposer d'en discuter autour d'un verre d'eau fraîche (ou autre) pour **chercher ensemble une solution** (tondre après la sieste du petit, penser à prévenir à l'avance...)

**Avant de démarrer une activité particulièrement bruyante, demandez-vous si cela ne va pas gêner vos voisins et prévenez-les.**

\*\*\*\*\*

Il est par ailleurs rappelé que le **brûlage de déchets verts est formellement interdit** :

- ça pollue : 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus en ville par une voiture diesel récente ! (source Lig'Air)
- ça incommode les voisins sur leur terrasse, dans leur piscine, et le linge sur le fil !
- ça peut générer un incendie par temps sec, une flammèche peut vite aller embraser un champ

**Pensez à faire du compost pour soi ou pour les voisins, et s'organiser pour aller à la déchetterie.**

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Le bon réflexe  
contre les  
cambriolages



Scannez le QR code pour  
vous inscrire en ligne

Partez sereinement en vacances et bénéficiez

de la surveillance de votre domicile

en vous inscrivant en ligne sur **service-public.fr**

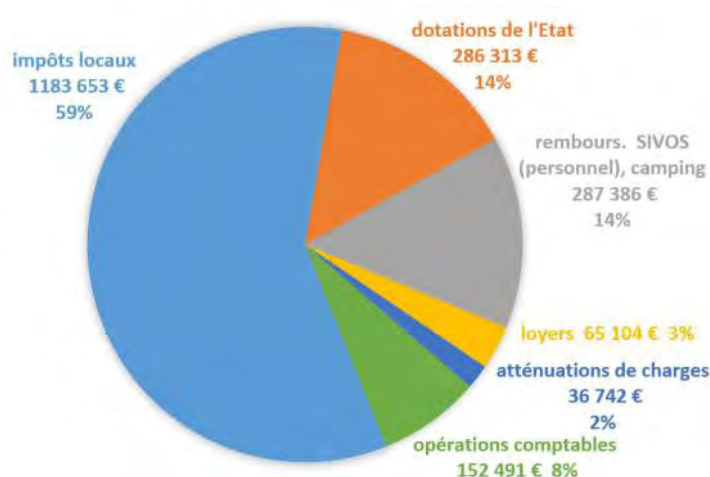
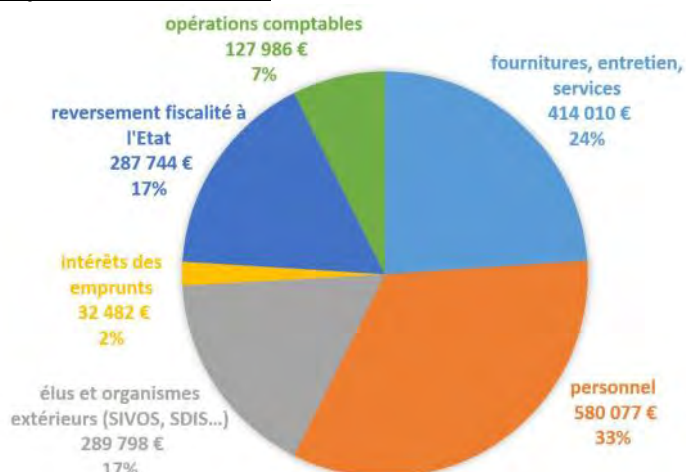


# Finances communales

Dépenses : 1 733 294 €

## Fonctionnement 2022

Recettes : 2 011 689 €



→ Soit un excédent de fonctionnement 2022 de 287 394,33 € + excédent antérieur de 400 566,97 €  
= excédent consolidé de fonctionnement de 678 961,30 €

## Investissement 2022

Dépenses : 401 152,38 € dont

- Remboursement capital des emprunts : 1 15 506,70 €  
- Rénovation éclairage public (acompte 50%) : 98 218,03 €  
- Aménagement du site de l'ancienne scierie : 55 339,96 €

Recettes : 524 033,53 € dont

- Financement sur fonds propres : 250 940,15 €  
- Vente de biens (école/logt Lordonnois, terrains) : 116 683,46 €  
- Emprunts contractés : 100 000,00 €

→ Soit un excédent d'investissement 2022 de 122 881,15 € + déficit antérieur de 173 149,62 €  
= déficit consolidé d'investissement de 50 268,47 €

**RESULTAT GLOBAL au 31 décembre 2022 : + 628 692,83 €**  
Restes à réaliser (dépenses 436 131 € / recettes 271 914 €) - 164 217,00 €  
**= RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ au 31/12/2022 = 464 475,83 €**

## Fonctionnement 2023

Dépenses	2023	Réel 2022	Recettes	2023	Réel 2022
011. Charges à caractère général	612 000	414 010	002. excédent antérieur reporté	464 476	400 567
012. Charges de personnel	610 500	580 077	013. Atténuations de charges	40 000	36 742
014. Reversement de fiscalité	288 000	287 744	70. Vente et produits du service	243 483	287 386
65. Autres charges de gestion courante	322 700	289 798	73. Impôts et taxes	1 212 264	1 183 653
66. Charges financières	30 125	32 482	74. Dotations et participations	258 791	286 313
67. Charges exceptionnelles	500	1 297	75. Autres produits de gest° courante	74 000	65 103
042. Opérations d'ordre	18 000	127 986	76. Produit de participation	30	28
022. Dépenses imprévues	0	0	77. Produits exceptionnels	0	152 462
023. Virement à la sect° d'investissement	411 219	-			
<b>TOTAL dépenses de l'exercice</b>	<b>2 293 044</b>	<b>1 733 294</b>	<b>TOTAL recettes de l'exercice</b>	<b>2 293 044</b>	<b>2 412 256</b>

## Investissements 2023 (hors report de 2022)

Dépenses : 462 719 € dont :

- Remboursement des emprunts : 118 600 €  
- Carrelage sanitaire camping : 5 000 €  
- Travaux divers logements et locaux loués : 6 600 €  
- Achat de matériel (broyeur) : 9 880 €

Recettes : 462 719 € dont :

- Virement de la section de fonctionnement : 411 219 €  
- FCTVA : 14 000 €  
- Taxes d'aménagement : 15 000 €



# Projets et Travaux



## Aménagement du site de l'ancienne scierie

Les travaux sont désormais terminés.

Le auvent met parfaitement en valeur le mécanisme entraîné par l'eau du bief, les garde-corps assurent une protection esthétique et les maçonneries en pierre préservent au site un aspect authentique.

Les places de stationnement sont fonctionnelles et perméables alors que la partie piétonne permet à chacun de profiter du clapotis de l'eau.

La conception et la réalisation de cette opération donnent donc entière satisfaction aux élus.



L'étape suivante sera d'affiner la faisabilité de la mise en place d'une génératrice pour produire de l'électricité à partir de la force hydraulique.



En parallèle, et à proximité, les agents techniques ont défriché les abords du pont de l'ancien tacot sur le bief. Cet ouvrage, marqueur de l'histoire communale, a été construit dans les années 1880 et sera en service jusqu'au 31 décembre 1951, date de fermeture de la ligne Laroche - L'Isle-Angely. Nous rappelons que pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit de monter dessus.



## Passage de la rue Guy DUPAS en sens unique

Depuis de très nombreuses années, la rue Guy DUPAS est régulièrement le lieu de problèmes de stationnement et de circulation : les automobilistes qui la montent roulent très vite pour profiter de la priorité sur ceux qui descendent, qui eux doivent trouver une place pour les éviter !

Afin d'envisager une solution, il a été fait appel aux services de l'Agence Technique Départementale. Après un diagnostic et une discussion plus large sur la circulation dans le bourg, la solution de mettre cette rue en sens unique a été actée.



**A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023,**

**la rue Guy DUPAS sera en sens unique descendant.**

Par ailleurs, le stationnement dans le bas de la rue sera basculé côté gauche en descendant. Ce stationnement en quinconce permettra de créer des places supplémentaires et devrait faire ralentir les automobilistes qui devront changer de file.

Après une période d'expérimentation de 3 mois (soit jusqu'à la fin de l'année), le dispositif sera pérennisé si il donne globalement satisfaction.



**TERMINÉ**

## Parking rue du Carrouge

Afin d'apporter des solutions aux problèmes de stationnement, la municipalité avait décidé d'acquérir des terrains rue du Carrouge pour y construire un **parking public destiné à tous**.

Les transactions ont abouti et les travaux ont pu être réalisés.

Comme pour le parking intégré au site de l'ancienne scierie, la surface de stationnement reste perméable. L'absence de revêtement à base de bitume permet ainsi l'infiltration des eaux de pluie et limite très fortement l'effet « ilot de chaleur ».



## S.I.A.E.P.

### *Du Moulin des Fées*

*Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (S.I.A.E.P.) du Moulin des Fées gère la production et la distribution de l'eau potable dans onze communes dont Ligny-le-Châtel, Maligny, Pontigny...*

### Le hameau de la Mouillère relié au captage du moulin des fées

Le Syndicat a réalisé un schéma directeur d'alimentation en eau potable. Le programme de travaux proposé prévoyait en priorité une interconnexion entre Lignorelles et Pontigny. Une première tranche de travaux vient d'être réalisée entre Lignorelles et la Mouillère avec la pose d'une conduite principale de diamètre 125 mm sur une longueur de 2,5 km.

Compte tenu des problèmes récurrents de fuites, le syndicat a décidé de désaffecter la conduite qui venait de Venouse pour alimenter le hameau de La Mouillère et de profiter du passage de la nouvelle conduite de Lignorelles pour alimenter la Mouillère. Le réseau d'eau de la Mouillère a donc été entièrement refait entre janvier et juin 2023 avec la pose d'une nouvelle conduite de diamètre 60 mm raccordée sur la conduite principale, le renouvellement de tous les branchements et la pose de nouveaux compteurs.

Désormais les habitants du hameau n'auront plus à supporter les coupures d'eau à chaque rupture de canalisation et la pression passera de 1 bar à 3,5 bars au niveau de chaque habitation.

Ces travaux d'un coût total d'environ 500 000 euros ont bénéficié d'une subvention de 80% entre l'Etat (DETR) et l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

De même la commune de Ligny-le-Châtel en a profité pour installer une borne à incendie pour remplacer la bache de stockage actuelle qui sera réutilisée au lieu-dit les Comtés aux Prés-du-Bois.



< direction  
la route départementale

Conduite principale en 125 mm  
venant de Lignorelles

> Direction les habitation  
de La Mouillère

Conduite de distribution raccordée  
plus loin sur la conduite principale

### Rappel historique : l'arrivée de l'eau à La Mouillère

Des coupures de presse nous ont été apportées, relatant l'inauguration de l'eau potable au hameau de La Mouillère, en présence de M. Jean BARRIL, Maire, de M. Gaston HOUSSIER Conseiller général du canton de Ligny-le-Châtel et Président du Syndicat des Eaux de Ligny-Varennes.

Extrait du discours de M. Gaston POIX, conseiller municipal et habitant du hameau à l'époque :

*« En ce jour du 2 octobre 1966, je me fais l'interprète de tous les habitants du hameau pour vous souhaiter la plus aimable et la plus cordiale bienvenue.*

*Après des décades et des décades (il y a près d'un demi-siècle que je suis à La Mouillère), c'est une revendication honnête qui se fait enfin jour : ce n'est pas un miracle, c'est une réalité, l'eau coule sur nos évier, dans nos cours, dans nos jardins, elle est limpide, potable et bien que l'odeur des tuyaux neufs soit encore là, il n'empêche qu'elle coule... »*

Vous trouverez ci-dessous une synthèse des décisions prises lors du dernier semestre. Les comptes-rendus complets des séances du Conseil Communautaire sont disponibles sur le site internet de la 3CVT : <https://www.3cvt.fr/publications/>

## FINANCES

**Renouvellement d'une ligne de trésorerie** de 700 000 €

**Signature d'un emprunt de 200 000 €** pour le financement de la télégestion des stations d'épuration

**Signature d'un emprunt de 600 000 €** pour le financement de la station d'épuration de Beines

**Cession de la dernière parcelle** sur la Zone d'activité des Violettes à Chablis pour 4 607 m<sup>2</sup> à 20 € HT / m<sup>2</sup>

**Attribution de fonds de concours (25 000 € par commune) :**

Deux-Rivières - Restauration des portails des cimetières - 8 186 €

Deux-Rivières - Réfection toiture boucherie - 12 076 €

Chichée - Acquisition d'un four pour boulangerie - 5 533 €

Chemilly - Création d'un ossuaire - 1 007 €

La-Chapelle-Vaupelteigne - espace funéraire - 2 403 €

Lignorelles - Aménagement terrain de pétanque - 2 359 €

Mailly-la-Ville - réseau eaux pluviales - 6 869 €

Mailly-le-Château - Rénovation camping - 25 000 €

Pontigny - installation d'un ventilo-convecteur - 1 840 €

**Subvention d'investissement aux associations :**

Cravant la Bataille - réalisation d'un film historique - 1 000 €

Grange de Beauvais - création d'une boutique - 1 500 €

Cité des Climats - Espace scénographique - 5 000 €

**SERVICE TECHNIQUE** Demande de subvention - vidéoprotection de locaux techniques à Ligny-le-Châtel, Mailly-la-Ville et Maligny

## CRÊCHES

Adoption du rapport préalable au renouvellement pour 6 ans des Délégations de Services Publics pour les crèches de Chablis et Pontigny et pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement / périscolaire sur le secteur du Vermentonnais

Modification du règlement d'attribution des places en crèche pour limiter les réservations anticipées.

## SANTÉ

Intégration de la Communauté de communes au Contrat local de santé de l'Aillantais et l'Auxerrois

## PERSONNEL

**Création de deux postes** permanents à temps non complet de 30h au sein du **service Déchets** (collecte Ordures ménagères)

**Création d'un poste** permanent à temps non complet de 17,5h au sein du service Ressources humaines

**Adhésion à la mission de médiation** proposée par le Centre de gestion de l'Yonne

Consultation par le Centre de gestion de l'Yonne pour le renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire

## Saint-Vincent Tournante du Chablisien 2026

Les 7 et 8 février 2026, Ligny-le-Châtel sera la commune hôte de la Saint-Vincent Tournante du Chablisien. Pour préparer cette grande fête qui célèbre le saint patron des vignerons, il n'est pas trop tôt pour s'organiser !!

Une première réunion publique a eu lieu le 8 juin. Environ 65 personnes sont venues à la salle des fêtes et la moitié se sont inscrites pour participer activement aux préparatifs.

Une seconde réunion a eu lieu le 29 juin pour créer le comité et répartir les rôles.

Le bureau se compose ainsi :

*Président* : Xavier GARNIER / *Vice-Président* : Jérôme GARNIER

*Secrétaire* : Agnès RICHARDOT / *Secrétaire Adjoint* : Théo MATHIEU

*Trésorière* : Nelly PHILIPPON / *Trésorière adjointe* Angèle PINARD

Plusieurs groupes de travail se sont constitués pour répartir l'énorme travail que représente une telle manifestation : la gestion de la sécurité, la communication, l'organisation des caveaux, la décoration des rues... sans oublier la partie administrative et financière.

Une prochaine réunion sera organisée après la rentrée.

Le comité reste bien sûr ouvert à toutes les bonnes volontés.





# Camping de la Noue-Marrou\*\*

Le camping a ouvert sa saison début avril pour six mois.

## Le camping se modernise

L'hiver a permis la réalisation de travaux de carrelage dans les sanitaires des femmes ainsi que l'achat de quelques équipements nécessaires au maintien du classement 2 étoiles.

Par ailleurs et comme prévu, la commune a doté le camping d'un logiciel de gestion et a créé un site internet qui complète la page Facebook. Suite à l'augmentation de la fréquentation et devant la demande croissante des clients, la couverture WIFI a également été renouvelée.



## Une fréquentation toujours en hausse

Le début de la saison s'est très bien déroulé avec une très bonne fréquentation dès le mois d'avril. Les mois de juillet et d'août affichent complet dès le 15 juin !

Bon été à tous !

Pour tout renseignement ou réservation :

**03 86 47 56 99 - [camping.ligny89@gmail.com](mailto:camping.ligny89@gmail.com)**



**Vendredi  
16 h à 19 h**

Après une pause hivernale, le marché de producteurs a repris début mars. En raison d'un problème de porte, il a été déplacé sous le grand lavoir au grand plaisir des producteurs comme des clients qui trouvent le cadre très agréable. L'expérience sera donc prolongé jusqu'à la rentrée.

10 à 15 producteurs vous proposent légumes, fruits, viandes, miels, fromages... ainsi que des fabrications artisanales.



Comme l'année dernière, **le marché a fêté l'été** en s'installant le temps d'une soirée, au parc de la Noue-Marrou.

Les producteurs sont venus en nombre, accompagnés par les associations locales qui présentaient leurs activités (Club de l'amitié, Amis du Patrimoine, Amicale des Pompiers, Tennis de table, Club de foot...)

Des jeux gratuits pour les enfants étaient à disposition.

Un musicien a animé la soirée dans une chaude ambiance de vacances.

Encore merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement !

A la rentrée, le marché retrouvera son local au 1 avenue de Chablis.

Le 27 octobre, les citrouilles seront de sortie pour fêter **HALLOWEEN !**

Le jeudi 16 novembre, le marché fêtera le **Beaujolais nouveau**.

Fin décembre (date à définir), **le marché fêtera Noël**. Nous espérons la venue du Père-Noël...

Pour tout renseignement, contactez la régisseuse Sarah VERRIERE au 06.59.51.01.25 ou le secrétariat de mairie.

# La Page des Ecoles

Au-delà du travail scolaire, le printemps est traditionnellement la période des sorties, en lien et/ou en complément avec les apprentissages de l'année.

En mars : **Sortie au Théâtre d'Auxerre** pour les GS/CP et CP/CE1

**Fête du printemps le 24 mars** : les enfants étaient déguisés et ont effectué un défilé dans les rues avant de se retrouver dans la cour de l'école pour un grand goûter rassemblant toutes les classes de l'école de Ligny-le-Châtel.



## Voyage en Touraine pour les CE2 et CM1





### Travaux

Après la phase 1 qui consistait en la construction de l'unité Alzheimer, la phase 2, actuellement en cours, va voir la réhabilitation complète du bâtiment A (voir illustration). La déconstruction est achevée et les travaux de reconstruction devraient se terminer fin 2023 - début 2024.

Le bâtiment B, situé le long de la rue Reine de Sicile sera lui aussi réhabilité dans le cadre de la phase 3 de l'opération.

A l'issue de tous ces travaux, l'établissement aura une capacité de 89 chambres dont 2 chambres doubles pour accueillir les couples.

### Un nouveau directeur

Monsieur Benoît DE FAVERI a été nommé directeur à compter du 22 mai 2023, en remplacement de Mme Sandrine HOSOTTE qui a fait valoir ses droits à la retraite. Depuis un an, Monsieur DE FAVERI effectuait son stage de Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES) au sein de la résidence. Cette expérience enrichissante lui a permis d'apprécier la résidence, ses habitants et les membres du personnel.



### Un nouvel artisan à votre service

Depuis février, Rudy ARRACHEPIED a ouvert son garage au 2bis avenue du Mez « Fast and Cars 89 »

Ce mécanicien d'expérience vous propose son expertise pour entretenir et réparer vos véhicules particuliers et professionnels.

Lundi au vendredi 9h-12h / 13h-18h

Tél. 06.82.53.16.45—fast.and.cars.89@gmail.com

Attention le garage sera fermé du 5 au 21 août

## Le coin des Assoc'

pages 11 à 16

### Club de l'Amitié

Le club poursuit ses activités le jeudi après-midi à la salle du bas de la salle des fêtes : jeux de cartes, Scrabble, activités manuelles...

Le 6 juin, le club a organisé une sortie sur les bords de la Loire : rencontre avec un pêcheur professionnel, dégustation et balade sur un bateau l'après-midi. Super journée appréciée de tous !

Tout nouvel adhérent est bienvenu : Contactez la présidente, Odette PERRET au 03.86.47.48.32





Pour cette année sportive 2022-2023, l'ensemble de la saison de club de l'AS Serein s'est très bien déroulé.

**Pour les 2 équipes seniors engagées**, les semaines d'entraînement et les dimanches se sont enchaînés.

➤ **L'équipe réserve** réalise une progression au classement comparé à la saison passée avec, comme gros point fort, l'intégration tout au long de la saison des jeunes U18 au sein de l'équipe.

➤ **L'équipe fanion**, malgré la déception d'une belle 3<sup>e</sup> place qui ne permet pas d'accéder à la division supérieure a vu ses joueurs impliqués et présents aux entraînements jusqu'à la fin de saison.

A noter pour la saison 2023-2024, l'arrivée de Bérenger Parigot à la tête du groupe seniors. Il aura la chance de pouvoir compter sur plus de 10 joueurs U18 qui intégreront le groupe seniors à la reprise le 24 juillet à Pontigny.

**L'équipe senior féminine** d'une quinzaine de joueuses motivées et en progression tout au long de la saison, est à la recherche d'un nouveau coach pour la rentrée pour continuer de jouer un rôle important dans ce championnat à 8.

S'agissant des jeunes, le club peut se vanter d'aligner des **équipes dans toutes les catégories**, de U6 à U18, avec notamment une attente avec le club voisin de Varennes. Une forte affluence de jeunes pour le foot animation les mercredi et samedi lors des plateaux.

➤ **Une mention spéciale pour nos U18** (photo) qui, accompagnés par Baptiste Basile et Victor, ont pu présenter 2 équipes tout au long de la saison avec plus de 20 joueurs en moyenne aux entraînements, une assiduité et une motivation qui leur ont permis de remporter le championnat de D2 et de finir la saison avec une finale de Coupe de l'Yonne consolante, malheureusement perdue aux penalties.

**L'équipe éducative** continue de se former avec Baptiste Basile et Sébastien Maxheim, désormais éducateur fédéral.

Le club est toujours ouvert à de nouvelles recrues de tous les âges (de 5 à 77 ans), et aussi à de nouveaux bénévoles pour aider ou encadrer des jeunes.

Seule ombre au tableau de cette saison : l'absence d'arbitre pour le club. Nous recherchons donc activement un arbitre (confirmé ou débutant). Le club prend à sa charge la formation et l'équipement, et verse une prime de signature.

2 manifestations ont eu lieu cette saison avec le Couscous du club courant novembre qui a réuni plus de 100 personnes à la salle des fêtes de Ligny-le-Châtel, et l'évènement phare de cette année sportive : le changement de nom du stade de Pontigny qui est désormais le Stade « Marc Fromonot ». « Mamarc » est ainsi remercié pour ses 60 ans de bénévolat au sein du club, avec amour et passion.

Enfin, le club a participé au marché estival en proposant des ateliers ludiques.

Pour plus d'informations : Frédéric Laroche (Président) : 06 89 73 40 62





## JUDO Adultes & enfant TAÏSO

**Courriel** : judo-club.ligny@laposte.net

**Site internet** : <http://judoclub-ligny-le-chatel.ffjudo.com>

**Téléphone** : 06.77.80.44.88

**Eveil Judo (4 à 5 ans)** : activité ludique et conviviale axée sur le développement physique et intellectuel.

**L'école de Judo (6 ans et plus)** : véritable sport éducatif, le Judo permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

**Le Taïso (adultes)** : **entretien corporel japonais pour les adultes à la recherche de bien-être** : Débutant, sportif ou non sportif, le Taïso est une alternative ludique aux nombreux sports de remise en forme.

Le club compte une soixantaine de licenciés. Les entraînements ont lieu au dojo de Ligny-le-Châtel situé à côté du gymnase.

### **Reprise des cours en septembre :**

mardi de 17h30 à 18h15 (éveil 4 - 5 ans)

jeudi de 18h30 à 20h00 (8 ans et plus)

mardi de 18h15 à 19h15 (6 - 7 ans)

jeudi de 20h00 à 21h00 : Taïso

mardi de 19h15 à 20h30 (école de Judo, à partir de 8 ans)

**2 séances d'essai gratuites !**



Tu as entre 4 et 18 ans et tu débordes d'énergie ?

Reprise des cours le vendredi 15 septembre

**le vendredi de 18 h 30 à 19 h 30**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Véronique FRELING au 06.71.82.65.93 (Présidente)

Julie LOFFROY au 06.74.71.55.90 (Secrétaire)

Autres membres du Bureau :

Valérie MORENO (Vice-présid) / Justine FRELING (Trésorière)



**Rejoins-nous tous les vendredis à 18h30 au gymnase**

La club de tennis de table de Varennes s'entraîne, joue et propose ses activités au gymnase situé à **Ligny-le-Châtel**. Un tiers de ses membres sont des linéen(nes). Leur publication a donc été naturellement insérée dans ce bulletin municipal.

## TENNIS DE TABLE de Varennes

Club adhérent à l'UFOLEP

Courriel : [tennisdetablevarennes@gmail.com](mailto:tennisdetablevarennes@gmail.com)

Facebook : Tennis de table de Varennes

59 licenciés dont 21 habitants de Ligny-le-Châtel



Président : Francis PARENT 07.88.38.45.27

Trésorier : Fabrice SASSI

Secrétaire : Michèle CHAVIGNON 06.30.88.90.23

### **Pratique du tennis de table à tout âge dans une ambiance**

**conviviale** avec des cours encadrés ou libres.

Les entraînements ont lieu au gymnase de Ligny-le-Châtel.

### **Entraînements encadrés** par des éducateurs diplômés :

> Baby Ping (5 à 7 ans) : le mercredi de 17h15 à 18h00

> Jeunes (8 à 16 ans) : le mercredi de 18h15 à 19h15

> Adultes (tous niveaux) : le mercredi de 19h30 à 20h30

Un entraînement libre pour les adultes est proposé

> le lundi de 20h00 à 22h00 et le mercredi de 20h30 à 22h00.

### **Résultats :**

➤ Participation de 7 joueurs aux 12h de Melun (77) le 9 avril 2023

➤ 5 joueurs ont participé aux Nationaux B UFOLEP les 6 et 7 mai 2023 à CEYRAT (Puy-de-Dôme)

➤ 5 équipes engagées en championnat UFOLEP : **l'équipe 1 finit championne de promotion** (2<sup>ème</sup> niveau départemental) et retrouvera le plus haut niveau départemental en septembre

➤ 4 joueurs ont participé aux Nationaux A UFOLEP début juillet à Châteauneuf en Thymerais (Eure et Loir)

La saison 2023/2024 reprendra début septembre. N'hésitez pas, venez essayer, on vous prête une raquette !



# Le Porte Lanterne

Atelier théâtre pour enfants et adultes

La saison de théâtre s'est clôturée mardi 4 juillet au soir avec une formule inédite pour le spectacle de fin d'année. Nous avons invité des élèves de la classe de chant de l'école de musique de Charbuy à se joindre à nous avec leur professeure, Élise Gendraud.



Pour le théâtre, les enfants de Ligny (Le Porte-Lanterne) et de Chablis (La Gidouille) ont interprété deux pièces sous la direction d'Emmanuelle Hahn. L'atelier enfants a beaucoup travaillé cette année et a pu donner 7 représentations de 2 spectacles différents avec 19 enfants inscrits. Les jeunes comédiens sont allés notamment jouer à l'école de Ligny devant leurs camarades de classe.

Je remercie à ce propos Nathalie Bertozzi, la directrice de l'école de nous avoir si chaleureusement accueillis, ainsi que l'ensemble de l'équipe enseignante. Je remercie grandement madame Chantal Royer, et la mairie de Ligny-le-Châtel pour le prêt de la salle des fêtes et les conditions de travail optimales que la commune nous offre.

Rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles aventures !

Contact : Emmanuelle HAHN au 06 14 93 27 79.



Depuis 1997, l'association icaunaise intervient dans tout le département grâce à la participation de bénévoles qui donnent de leur temps pour les animaux en détresse. « Respectons » est reconnue d'intérêt général.

Par exemple, deux chatons très dociles, trouvés dans les bois, ont été adoptés par une famille de Migennes.

A Ligny-le-Châtel, depuis le début de l'année, des bénévoles ont trappés 5 chats qui se trouvaient au hameau des Prés-du-Bois. Ces 4 femelles et 1 mâle ont été trappés et stérilisés. 3 d'entre eux n'ont pas été réclamés mais nous leur avons trouvé des familles. Il reste le gentil mâle toujours en attente d'un adoptant.

Des chiens errants ont pu retrouver leur propriétaires car nous avons la possibilité de lire les puces électroniques.

Nous rappelons l'importance de faire stériliser les chats. Cette démarche éviterait la surpopulation et les abandons qui génèrent des grandes difficultés aux associations qui doivent faire face aux frais de vétérinaire et de nourriture.

Enfin, en cette période de vacances où les abandons d'animaux sont malheureusement courants, sachez que l'abandon d'un animal, c'est 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende. C'est surtout lâche et cruel.



*L'adoption doit rester un acte réfléchi, sachant que cela entraîne des dépenses, une demande de patience et de temps afin que tout le monde trouve sa place.*

*Toutes personnes voulant s'investir pour la cause animale peuvent appeler Micheline ou Patrice au 06.07.64.11.72*

*Ou le responsable de l'association Patrick 06.07.65.60.72*

## Comité de Jumelage Ligny-le-Châtel - Riol



Cette année, nos amis de Riol sont venus nous retrouver le week-end des 13 et 14 mai.

C'est sous un grand soleil que nous avons accueilli le groupe d'une quinzaine de Riolais sur le parking de la caserne des sapeurs-pompiers de Ligny, le samedi à 11 heures (photo). Les camions étaient de sortie et nous avons eu droit à une démonstration de l'efficacité de la lance ; puis nous avons partagé un apéritif préparé par les pompiers avec les traditionnelles gougères.

Après un repas dans les familles, nous nous sommes retrouvés pour une visite très intéressante de l'Hôtel-Dieu à Tonnerre puis à Chablis pour une dégustation, une fois n'est pas coutume, de la bière Madaam !

Nous avons partagé le dîner avec les Amis du Patrimoine à la salle des fêtes, suivie d'une soirée dansante.

Le dimanche matin a été chargé émotionnellement ! En effet nos amis allemands voulaient rendre hommage à deux piliers de la création du Jumelage Riol - Ligny-Le-Châtel : Gérard Lannes, ancien Maire et Pierre Cherest ancien Adjoint. Ils sont à l'origine de cette amitié fraternelle construite dans les années 1980 et officialisée en 1991 par la signature de la charte du Jumelage.

Matthias Kaster, le président allemand du comité, leur a remis un diplôme et une médaille en remerciements du travail accompli et au nom de l'amitié qui perdure toujours entre nos deux villages depuis de très nombreuses années. Christel Egner-Duppich, bourgmestre de Riol et Chantal Royer, maire de Ligny, ont également remercié chaleureusement les deux fondateurs.

Dans l'après-midi, nos amis ont pris le chemin du retour vers Riol, en promettant de nous retrouver rapidement.

Et ce sera peut-être le cas dès septembre, puisque Matthias et Roswitha Kaster envisagent de venir à Ligny à vélo ; en plusieurs étapes sur 5 à 6 jours. On leur souhaite de bonnes conditions météo sur le trajet et on les accueillera avec grand plaisir.

Pour information, si vous voulez participer aux échanges, découvrir le jumelage, vous pouvez prendre contact avec Agnès Chamillard, présidente du comité au 06.78.27.52.72 ou bien avec Pierre Jovignot au 07.88.97.07.96

Besuch in Ligny-le-Châtel im Mai 2023  
Visite chez nos amis de Ligny-le-Châtel - mai 2023



## LES AMIS DU PATRIMOINE Association qui œuvre pour l'entretien et la valorisation du Patrimoine.

Très bonne ambiance ce dimanche 2 juillet à la traditionnelle randonnée organisée par les Amis du Patrimoine. Un tracé inédit, élaboré par Christine Michot, et qui a ravi les marcheurs venus de tout le département. Nous avons même eu des sarthois en vacances dans la région.

Cette année encore l'église sera ouverte tout l'été (les après-midi) grâce à une équipe de bénévoles dévoués et très efficaces.

En août nous y accueillerons la nouvelle exposition de Bernard Renoult. Un de ses tableaux nous a été offert et est exposé à la bibliothèque de Ligny-le-Châtel.



### L'association d'Aide à domicile

ADMR

de Ligny le Châtel et ses environs

est au service de tous,

à tous les âges de la vie :



Contrairement à la plupart des associations de service à domicile de l'Yonne notre activité 2022 a été supérieure à celle de 2021. Nous avons réalisé 16 432 heures d'intervention en 2022 auprès de 154 clients. **La commune de LIGNY-LE-CHÂTEL est en tête du classement avec 6 493,50 heures soit 39.52 % de notre activité globale.**

### Malheureusement nous manquons de bénévoles à LIGNY LE CHATEL.

Actuellement Mme Brigitte Mercier est toute seule pour nous aider sur tout le territoire de la commune. **Nous avons besoin de 2 à 3 personnes qui pourraient nous accorder quelques heures par mois surtout pour distribuer les factures et les plannings chez les clients.**

***Pour assurer un service de qualité il nous faut continuer à recruter des aides à domicile notamment pour la période estivale afin de remplacer le personnel en congés payés.***

> Renseignements et contact : Jacqueline FROMONOT [jacquelinefromonot@orange.fr](mailto:jacquelinefromonot@orange.fr)  
Elodie GOUGET : [mdsligny@fede89.admr.org](mailto:mdsligny@fede89.admr.org)

À la suite d'une réorganisation de certaines maisons de services départementales, notre coordinatrice Rosine PIERMEE a été affectée à celle de VENOY/ESCOLIVES.

Après une formation interne, une de nos salariées Elodie GOUGET a été nommée pour remplacer Rosine depuis le 24 mai dernier.

Une nouvelle organisation de notre maison des services a été mise en place, notamment pour les permanences téléphoniques avec prises de rendez-vous, et les ouvertures au public.

Accueil physique : Mercredi de 14 h à 17 h

Accueil téléphonique+ prise de RDV: du Lundi au Vendredi 8 h30 à 12 h 30

29 Bis Grande Rue 89144 LIGNY LE CHATEL

Tel : 03 86 98 01 41 Mail : [mdsligny@fede89.admr.org](mailto:mdsligny@fede89.admr.org)

Le réseau départemental de l'ADMR est certifié NF SERVICES A LA PERSONNE. **Tous les services de l'ADMR permettent une réduction ou un crédit d'impôts égal à 50 % des sommes restant à charge.**